



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Finistère

Commune : Quimperlé

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 19/10/1928

Étendue de la protection : Façade et toiture sur rue : inscription par arrêté du 19 octobre 1928

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.